



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

Cabinet ELSA

REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE

Reconnu par les assurances complémentaires

Remise en place de l'Atlas, reboutement, massages articulaires, sportifs, relaxant, anti-cellulite et Reiki



Elsa Gonçalves
078 868 15 02

Cabinet de Neuchâtel
Rue des Draizes 6 - 2000 Neuchâtel
(également présente au Val-de-Travers)

Climat: à quoi faut-il s'attendre en juillet et août? L'avis tranché de Météo Suisse



RVG
Energies
Renouvelables
Sàrl

Pompe à chaleur
Capt. solaire Th et PV
Eaux pluviales
A votre service
Depuis 1982
2073 Enges
contact@rvg-energies.ch
contact@rvg-conseils.ch
078 711 64 46

L'autonomie pour votre maison. Depuis 1982

Votre garage **GB VEHITECHNIQUE SA** proche de chez vous

SERVICE & RÉPARATION
VENTE VOITURES NEUVES
VENTE OCCASIONS
OLDTIMER

Garage
plus

GB Véhitechnique SA • Chemin des Roseaux 5 • 2068 Hauterive
Tél. 032 721 29 59 • Fax 032 721 29 88 • vehitechnique@bluwin.ch

SAVOIR-FAIRE UNIQUE

mybike
VÉLOS CENTER

Ch. des Nageux 13 - 2087 Cornaux
+41 32 757 27 87 - www.mybike-shop.ch



AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



INFORMATION TRAVAUX

COMMUNE DE SAINT-BLAISE - SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES

Réfection complète de la RC 2185 à Saint-Blaise

Rue de la Maigroge, rue Daniel-Dardel, route de Lignièrès

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la prochaine étape du chantier de réfection complète de la RC 2185 débutera lundi 12 août 2024.

Pour permettre ces travaux, la rue de la Maigroge sera interdite à la circulation, selon le tronçon représenté en rouge sur le plan ci-dessous, **dès le lundi 12 août à 7h00 pour une durée de 3 mois environ.**

Durant cette période, les places privées et routes d'accès seront inaccessibles en véhicule. L'accès à pied aux propriétés et commerces sera garanti.

Un nombre limité de places de parc est mis à disposition par les CFF dans leur parking P+R au chemin des Perrières. Leurs utilisation nécessite une autorisation qui est à demander auprès de la commune par courriel à commune.saint-blaise@ne.ch, avec l'intitulé «Chantier RC 2185 demande autorisation parcage P+R». Votre demande doit inclure vos coordonnées complètes, le numéro de plaque de chaque véhicule concerné ainsi que son lieu de stationnement actuel.

Dans un but de collaboration pour la bonne tenue des travaux et la sécurité de tous, nous vous prions de bien vouloir respecter la signalisation et les déviations mises en place.

Nous rappelons que l'usage du Chemin du Châble est interdit à la circulation hormis pour les riverains. Les contrevenants seront poursuivis.

Nous vous encourageons à consulter le contremaître de l'entreprise (casque rouge). Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site internet de la commune : www.saint-blaise.ch

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercions pour votre coopération.

Commune de Saint-Blaise : Service d'exploitation & infrastructures - 032 886 49 61

La Direction des travaux: Bureau d'ingénieurs civils Mauler SA - M. Veillard / M. Ricchiuto - 032 732 55 55



SAINT-BLAISE



ARRÊTÉ DE CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de Saint-Blaise,

Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958,

Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979,

Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

considérant:

Le remplacement des horodateurs par des machines prenant en charges le paiement par applications.

La saturation du site et les tarifs pratiqués par les installations similaires dans la région.

arrête:

Parcage payant

Horaires, durée

Restrictions

Tarif

Compétences

Immatriculation

Entrée en force

Abrogation

Dispositions pénales

Saint-Blaise, le 17 juin 2024

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

C. Guinand

Neuchâtel, le 1^{er} juillet 2024, approuvé ce jour

L'ingénieur cantonal

Nicolas Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès sa notification et en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Collégiale 12, Case postale 1, 2002 Neuchâtel 2.

Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels.

En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.

Le secrétaire

A. Jeanneret

IMPRESSUM

Tirage: 10'800 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



ARRÊTÉ DE CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de Saint-Blaise,
Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958,
Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979,
Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

considérant:

Le remplacement des horodateurs par des machines prenant en charges le paiement par applications.

La présence de véhicules ventouse sur le parking durant la période hivernale.

arrête:

Parcage payant

Article premier

Le parcage dans la zone du port est soumis à paiement, système horodateur (OSR 4.20 «parcage contre paiement»)

Horaire

Art. 2

Le parcage est payant tous les jours, toute l'année de 08h00 à 20h00.

Hivernage des bateaux

Art. 3

1 Durant la période du 31 octobre au 30 avril, les bateaux en hivernage au port de Saint-Blaise sont stationnés sur le parking. Le règlement du port règle les modalités administratives et tarifaires des hivernages.

2 Les propriétaires de bateau qui n'auraient pas évacués leur bateau du parking avant le 1^{er} mai se verront facturer la taxe de stationnement journalière appliquée, au prorata des cases rendues indisponibles.

Tarif

Art. 4

1 Le tarif de stationnement est de CHF 1.00 par heure du 1^{er} avril au 31 octobre, et de CHF 0.50 du 1^{er} novembre au 31 mars.

2 Les recharges sont autorisées.

Autorisations

1. Habitant de Saint-Blaise

Art. 5

1 Des autorisations de stationnement annuelles permettant un parcage illimité sur le parc principal du port sont vendues au prix de CHF 75.00 aux personnes domiciliées à Saint-Blaise.

2. Locataires des places de bateaux

2 Des autorisations de stationnement annuelles permettant un parcage illimité sur le parc principal du port et le parc en chaille sont vendues au prix de CHF 100.00 aux locataires des places de bateaux immatriculés pour lesquelles la Commune encaisse une taxe de location.

3. Commerçants du port

3 Des autorisations de stationnement annuelles permettant un parcage illimité sur le parc principal du port sont vendues au prix de CHF 100.00 aux employés des commerces de la zone portuaire et de loisirs.

Compétence

Art. 6

Le Conseil communal est compétent pour préciser les modalités de fonctionnement et d'application du tarif de stationnement, par arrêté soumis à la sanction du Conseil d'État.

Règles particulières

Art. 7

1 L'obtention d'une autorisation de stationnement ne donne aucun droit à une place réservée.

2 Les autorisations de stationnement sont incessibles et intransmissibles. Elles peuvent être retirées en cas d'abus. L'émolument est payable d'avance.

Stationnement pour personnes handicapées

Art. 8

1 Deux places de stationnement sont réservées aux personnes handicapées, dans l'angle sud-ouest du parking.

Places de charge pour voitures automobiles électriques

2 Le stationnement est libre de taxe et de durée (OSR 4.17 «parcage autorisé», complément OSR 5.14 «handicapés»).

Art. 9

1 Deux places de stationnement sont réservées à la recharge des véhicules électriques, dans l'angle Sud-Ouest du parking.

2 La taxe de stationnement et l'énergie utilisée sont dues (OSR 4.20 «parcage contre paiement», complément OSR 5.45 «station de recharge»).

Cycles, motocycles

Art. 10

1 Le stationnement des cycles et des motocycles est autorisé sur la surface prévue à cet effet, le long de la rue du Port, adjacente au côté ouest du parking.

2 La taxe de stationnement ne s'applique pas aux cycles et aux motocycles.

Parcage en dehors des cases

Art. 11

1 Le parcage en dehors des cases de stationnement et des zones herbeuses est interdit (OSR 2.50 «interdiction de parker», complément «en dehors des cases»), hormis lors de manifestations d'envergure, le Conseil communal pourrait en donner l'accès de manière ponctuelle et exceptionnelle.

2 L'arrêt est interdit au droit du chemin d'accès à la plage est (OSR 2.49 «interdiction de s'arrêter», complément «accès secours»).

Restriction et suppression d'accès

Art. 12

1 L'accès au parking peut être temporairement restreint ou supprimé afin de permettre le déroulement de manifestations ou d'entretien du parking.

2 Une restriction ou suppression d'accès ne donne droit à aucun remboursement.

3 Le Conseil communal est compétent pour statuer sur les cas particuliers.

Immatriculation

Art. 13

Le parcage est interdit pour les véhicules sans plaques de contrôle, y compris pour ceux avec plaques interchangeables mais temporairement sans plaques de contrôle.

Entrée en force

Art. 14

Le présent arrêté entre en force rétroactivement le 1^{er} novembre 2023.

Abrogation

Art. 15

Toutes les dispositions antérieures contraires au présent arrêté sont abrogées.

Dispositions pénales

Art. 16

Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale et cantonale.

Saint-Blaise, le 17 juin 2024

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

C. Guinand

Neuchâtel, le 1^{er} juillet 2024, approuvé ce jour

L'ingénieur cantonal

Nicolas Merlotti

Le secrétaire

A. Jeanneret

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès sa notification et en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Collégiale 12, Case postale 1, 2002 Neuchâtel 2.

Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels.

En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.

AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



INFORMATION TRAVAUX

COMMUNE DE SAINT-BLAISE - SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES

Réfection complète de la RC 2185 à Saint-Blaise

Rue de la Maigroge, rue Daniel-Dardel, route de Lignières

Nous vous informons que la phase actuelle du chantier de l'étape Maigroge se terminera mardi 9 juillet 2024.

Dès mercredi 10 juillet à 7h00, la route sera réouverte dans les deux sens à la circulation jusqu'au 12 août.

La phase suivante du chantier nécessite la fermeture à la circulation du haut de la rue des Lavannes, représenté en rouge sur le plan ci-dessous, **du mercredi 10 juillet à 9h30 au vendredi 26 juillet 2024 à 17h00.**

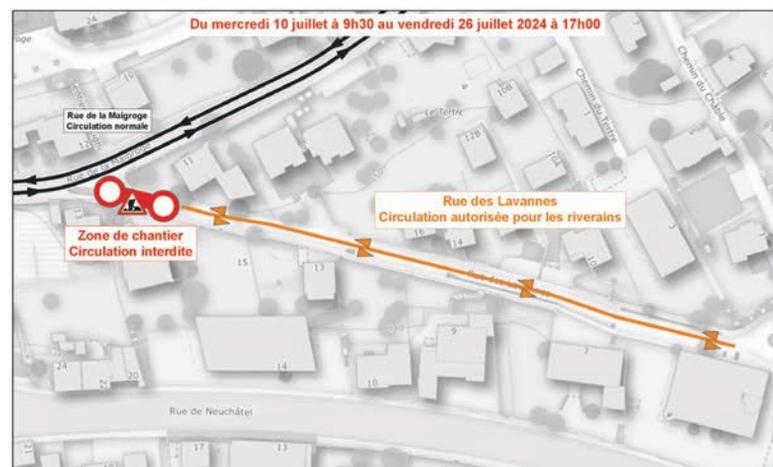
Dans un but de collaboration pour la bonne tenue des travaux et la sécurité de tous, nous vous prions de bien vouloir respecter la signalisation et les déviations mises en place.

Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site internet de la commune: www.saint-blaise.ch

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercions pour votre coopération.

Commune de Saint-Blaise: Service d'exploitation & infrastructures - 032 886 49 61

La Direction des travaux: Bureau d'ingénieurs civils Mauler SA - M. Veillard / M. Ricciuto - 032 732 55 55



LA TÈNE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 28.06.24 au 29.07.24

Publication FAO n° 26

Dossier SATAC n° 118962

Parcelle(s) et coordonnées: 835 - Thielle - Wavre; 1207834/2567850

Situation: Les Motteresses; Les Motteresses 12

Description de l'ouvrage: Remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur air/eau extérieure

Requérant(s): Magdalena Honegger, 4059 Basel

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone de faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 14.04.1993

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone de faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 14.04.1993

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



LES TRAVAUX DE LA PÊCHERIE ONT DÉBUTÉ

Prévue et attendue de longue date, une pêcherie verra le jour au port des pêcheurs de Saint-Blaise. Les travaux préparatoires ont commencé début juillet; les travaux effectifs débiteront en principe mi-août et s'étendront sur plusieurs mois.

La pêcherie de Nathan Magnin devrait ainsi voir le jour au printemps prochain. Durant la phase de construction, **l'accès au port des pêcheurs est garanti** et l'impact devrait être minime pour les piétons. Le parking ne sera pas non plus impacté fortement par ces travaux.

Nous vous remercions de vous conformer à la signalétique mise en place durant cette période.

LA TÈNE



OUVERTURE RÉDUITE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En raison des vacances scolaires d'été, le guichet de l'administration communale sera ouvert selon l'horaire suivant:

Du lundi 8 juillet au vendredi 16 août	Matin	Après-midi
Lundi à jeudi	08h30 – 12h00	Fermé ou sur rendez-vous
Vendredi	08h30 – 13h30	non-stop
Jeudi 1 ^{er} août		Fermé toute la journée

Aucune permanence téléphonique n'est assurée durant les après-midis de fermeture. L'horaire habituel d'ouverture des guichets reprendra le lundi 19 août 2024.

LA TÈNE



APPEL AUX BÉNÉVOLES POUR LE 1^{ER} AOÛT 2024 À LA TÈNE



Pour la troisième année et suite au succès rencontré par les fêtes nationales intercommunales en 2022 et 2023, la fête du 1^{er} août réunira à nouveau nos 4 communes en 2024! Cette année, la fête nationale se déroulera dans la zone touristique de La Tène. Un intense travail d'organisation a été effectué par les membres des conseils communaux et par le personnel communal des 4 communes pour mettre en place une fête innovante et rassembleuse. C'est ainsi que nous sommes maintenant à la recherche de bénévoles pour travailler au bar ainsi qu'au nettoyage des tables et au montage/démontage avant et après la manifestation, ainsi que pour aider au service du petit déjeuner et pour encadrer les jeux qui seront mis à disposition par La Ludotène. Pour chaque heure travaillée, un montant de 15 francs sera alloué.

Le travail au bar consistera à vendre des boissons alcoolisées et non alcoolisées et implique donc d'avoir au moins 18 ans. Les bénévoles seront supervisés par du personnel permanent et bénéficieront d'explications et d'aides compétentes. Les tables auront quant à elles besoin d'être nettoyées et, si nécessaire, débarrassées. Cette tâche, ainsi que le service du petit déjeuner, pourra être assumée par des bénévoles à partir de 14 ans, tout comme le travail de montage et démontage et l'encadrement des jeux.

Vous trouverez ci-dessous le QR qui vous renverra vers un formulaire qui vous permettra de vous inscrire aux plages horaires et à la tâche souhaitées. Veuillez indiquer votre nom et prénom et un numéro de téléphone. Inscription dans la limite des places disponibles.

D'avance, nous vous remercions très chaleureusement pour votre engagement qui permettra de rendre la fête du 1^{er} août encore plus belle.

Au nom des communes de Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise.



FETE NATIONALE

ENGES, HAUTERIVE, LA TÈNE, SAINT-BLAISE 

1^{er} AOÛT 2024 - PLAGE DE LA TÈNE

11h30 - 02h00
Entrée libre



SPECTACLE DE DRONES

Food trucks - Marché artisanal
Petit déjeuner offert
Les tartines de "Pierrix"
Fabrication de lampions avec la société des Amis de la peinture
Jeux avec la Ludotène
Cortège de lampions

CIRQUES

REVO CIRQUE
Nuances Aériennes
Companimi

Privilégiez les transports publics
Navettes gratuites depuis la gare de Marin-Epagnier

CONCERTS

MC Roger	Cor des Alpes par les inCorrigibles
Jam Bonalos	Danse et musique celtiques par Trellan
DJ Booby Night	

PROGRAMME

Dès 11h30	Petit déjeuner offert (dans la limite des quantités disponibles)
Dès 12h00	Restauration, boissons et petit marché artisanal
13h30-16h30	Fabrication de lampions
13h30-18h00	Jeux par la Ludotène
12h15/15h00/18h00	Cor des Alpes
13h00/17h30	Spectacles de cirques
16h00	Danses et musiques celtiques par Trellan
18h30	Jam Bonalos (concert)
20h00	Cérémonie officielle (discours et hymne)
20h45	MC Roger (spectacle)
21h45	Défilé de lampions avec départ depuis la pointe de l'île jusqu'à la Plage
22h00 environ	Spectacles de drones
Dès 22h15	DJ Booby Night

PLAN CANICULE

La saison estivale arrive à grands pas, emmenant avec elle des températures élevées. Voici un rappel des gestes essentiels à adopter pour préserver votre santé.



Hydratez-vous régulièrement. Buvez beaucoup d'eau tout au long de la journée, même si vous n'avez pas soif



Protégez-vous du soleil en utilisant un chapeau et de la crème solaire



N'oubliez pas de vous alimenter, éventuellement en fractionnant vos repas, même si vous avez peu d'appétit



Si vous devez faire des efforts, privilégiez le petit matin ou le soir. Dans tous les cas, écoutez votre corps et arrêtez-vous au moindre signe de fatigue



Habillez-vous légèrement. Portez des vêtements légers et de couleur claire



fermez vos stores ou vos volets aux heures les plus chaudes et attendez la nuit pour aérer votre logement



Gardez le contact. Informez vos proches, vos voisins ou vos amis de votre bien-être et demandez de l'aide si vous en avez besoin



Numéros utiles:

Croix-Rouge	032 886 88 60
Service de garde RHNe	0848 134 134
Police	117
Ambulance	144



AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 27 JUIN 2024

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Intitulé des arrêtés:

1. Arrêté relatif aux comptes 2023 (non soumis à référendum)
2. Adoption du règlement communal sur les finances (RCF)

Échéance du délai référendaire: Lundi 26 août 2024

Cressier, le 27 juin 2024

CRESSIER



HORAIRES D'OUVERTURE

En raison des **vacances scolaires**, nous vous informons que les horaires de **tous les services de l'administration communale** seront les suivants du lundi 8 juillet au vendredi 16 août 2024:

	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Jedi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Vendredi	FERMÉ	14h00 à 16h00



(En cas d'urgence sur le RESEAU D'EAU UNIQUEMENT -> 032 720 20 20)

Les horaires normaux reprendront dès le **lundi 19 août 2024**

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 12.07.24 au 26.08.24

Publication FAO n° 28

Dossier SATAC n° 118310

Parcelle(s) et coordonnées: 5297 - Cressier; 1210960/2568948

Situation: Sur les Chenevières; Chemin des Narches 32

Description de l'ouvrage: Construction, transformation et rénovation d'habitations familiales

Requérant(s): Philippe Chatelain Visionax sarl, 1010 Lausanne

Auteur(s) des plans: Pierre-Alain Boivin Y Architecture sarl, CEI-Y-Parc_Rue Galilée 15, 1400 Yverdon-les-Bains

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à la vigne Abattage d'arbres

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

HAUTERIVE



EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'Association Projet Perséides propose comme chaque année, d'éteindre au maximum l'éclairage artificiel afin de pouvoir admirer l'une des plus belles pluies d'étoiles filantes, les Perséides.

L'éclairage public sera donc totalement éteint dans la nuit du **12 au 13 août 2024**.

Pour le port, l'extinction concerne la zone de loisirs. Le parking, les quais et l'allée du Silex s'éteindront à 1h00.

Nous remercions pour votre compréhension.

Hauterive, le 12 juillet 2024

HAUTERIVE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 12.07.24 au 26.08.24

Publication FAO n° 28

Dossier SATAC n° 117150

Parcelle(s) et coordonnées: 1395 - Hauterive; 1206954/2564281

Situation: Longs Champs; Chemin des Jardillets 13

Description de l'ouvrage: Extension d'une maison familiale

Requérant(s): Yann Vuillemin et Eloïse Aubry, 2068 Hauterive

Auteur(s) des plans: Pierre Sandoz studio déca sarl, Vy d'Etra 92, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 25.05.1994

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 6 RELConstr. (hauteur des pièces habitables); Art. 13.07.8 RAC (Toiture); Art. 22 RCC (Façades); Distance à un alignement; Distance à la vigne

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



FÊTE NATIONALE MERCREDI 31 JUILLET 2024

Dans le Bourg...

20h - Verrée – offerte à la population par les autorités

20h 45 - Allocution patriotique

Monsieur **Damien Cottier**, Conseiller national

Cortège

En direction de la prairie de la piscine par la rue St-Maurice et la rue du Lac

- Drapeau suisse et torches
- Fanfare la Cécilienne
- Bannière communale
- Autorités communales
- Bannières des sociétés locales
- Enfants avec lampions et population

Prairie de la piscine...

Soirée festive

Fanfare la Cécilienne, feu patriotique, feu d'artifice

Musique et danse avec

19h30 – 20h30: **DJ Krei**

21h00 – 23h00: **Dan Brecker & Band**

23h00 – 02h00: **DJ Krei**

invités par le restaurant La Piscine

Dès minuit, soupe offerte à la population par le restaurant La Piscine

La population est invitée à pavoiser

La manifestation a lieu par tous les temps selon le programme ci-dessus



Peinture - Papiers peints
Rénovation de façades

Devis sans engagement

Creuze 8 – 2072 Saint-Blaise
patricepagani@hotmail.com

Natel 079 448 59 72



La population est invitée à pavoiser



AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES



AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

Taille des plantations en bordure de voie publique

Nous rappelons aux propriétaires qu'en application de la loi cantonale sur les roues et les voies publiques et de l'article 28 du règlement de police de la Commune de Lignières, les plantations en bordure de la voie publique doivent être taillées de façon à ne pas gêner la circulation ni limiter la visibilité.

Si les arbres, arbustes ou haies dépassent la limite cadastrale de votre propriété, nous vous prions de les tailler (ou de les faire tailler) et de répéter l'opération autant de fois que nécessaire tout au long de l'année, afin que les branches ne dépassent pas la limite cadastrale.

Un gabarit d'espace libre de 2,5 mètres au-dessus d'un trottoir ou d'un cheminement piétonnier et de 4,5 mètres au-dessus d'une chaussée doit être respecté.

Cette prescription s'applique également pour toute végétation qui masque la signalisation routière ainsi que l'éclairage public.

Nous demandons aux propriétaires concernés de bien vouloir faire en sorte de respecter ces dispositions d'ici au **31 juillet 2024**. Passé cette date, une entreprise sera mandatée par la Commune pour effectuer ces tailles et les frais y relatifs seront refacturés aux propriétaires.

LE CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



FERMETURE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet de l'administration communale sera fermé du :

Lundi 22 juillet au vendredi 2 août 2024

Durant cette période l'administration communale sera atteignable par téléphone du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 au 032 886 50 30, à l'exception des jours fériés officiels.

Réouverture du guichet à partir du mardi 6 août 2024, selon l'horaire habituel; soit mardi et jeudi matin de 08h00 à 11h30 et mercredi après-midi de 15h00 à 18h00.

Administration communale

LIGNIÈRES



FÊTE NATIONALE - 1^{ER} AOÛT 2024

Mesdames, Messieurs, Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Le Conseil communal de Lignières a le plaisir de vous convier à participer aux festivités qui seront organisées à l'occasion de la Fête nationale, le 1^{er} août 2024.

Comme par le passé, la manifestation se déroulera sur la place goudronnée située à l'est de la cantine du football-club de Lignières et le programme de celle-ci sera le suivant :

18h30: Ouverture des cantines tenues pour l'occasion par le Ski-Club Lignières (boissons et grillades).

20h00: Sonnerie des cloches.

20h45: Cérémonie officielle.

1. Ouverture de la manifestation en musique par la Société de musique L'Avenir de Lignières.
2. Message de bienvenue par M. Michaël Wälchli, président(e) du Conseil général de Lignières.
3. Allocution officielle de M^{me} Raphaëla Tschoumy, responsable communication dans l'Arc jurassien pour BKW SA et ancienne journaliste sportive à la RTS.
4. Intermède musical par la Société de musique L'Avenir de Lignières.
5. Chant de l'hymne national suisse (cantique suisse) «3 premières strophes».

22h00: Feux d'artifice et feu de joie.

Pour commémorer cet anniversaire, la population de Lignières est invitée à pavoiser les maisons du village.

Nous vous rendons attentifs que l'usage de feux d'artifice est placé sous la responsabilité de leur détenteur et que les parents sont responsables de leurs enfants. De surcroît, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de faire usage d'explosifs. Dans l'attente du plaisir de passer un agréable moment en votre compagnie, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, Chères concitoyennes, Chers concitoyens, nos meilleures salutations.

LE CONSEIL COMMUNAL

LA NEUVEVILLE

Au programme!

ciné 2520

Association du Cinéma de La Neuveville
www.cine2520.ch

Arthur the King

Aventure, famille de Simon Cellan Jones avec Mark Wahlberg, Nathalie Emmanuel et Simu Liu



Un capitaine d'une équipe suédoise de course d'aventure rencontre un chien errant blessé travers la jungle équatorienne. Il parvient à l'amadouer et l'animal se met à le suivre sur les terrains les plus difficiles de la planète. L'homme souhaite ramener son nouveau partenaire en Suède.

ME 14 août à 20h45
8 ans – USA – 1h56 – VF

Ici et là-bas

Comédie de Ludovic Bernard avec Ahmed Sylla, Hakim Jemili et Hugo Becker



Installé depuis 15 ans au Sénégal, Adrien mène une vie paisible au côté de sa compagne Aminata. Lorsqu'il est renvoyé en France pour un problème de visa, il débarque chez Sékou, un cousin éloigné de sa femme, qui travaille comme commercial à Paris. Contraint par sa patronne d'aller en régions à la rencontre de clients, Sékou n'a d'autre choix que d'embarquer ce drôle de cousin dans un tour de France qui leur réserve bien des surprises.

JE 15 août à 20h45
8 (12) ans – France – 1h30 – VF

Moi, moche et méchant 4

Aventure, animation, comédie, famille de Cris Renaud avec Gad Elmaleh, Steve Carell et Audrey Lamy



Pour la première fois en sept ans, Gru, le super-vilain le plus populaire du monde, devenu super agent de l'A.V. L, revient dans un nouveau chapitre aussi hilarant que chaotique de la célèbre saga d'illumination: MOI, MOCHE ET MÉCHANT 4. Gru, Lucy et les filles, Margo, Edith et Agnès accueillent le petit dernier de la famille, Gru Junior, qui semble n'avoir qu'une passion: faire tourner son père en bourrique. Mais Gru est confronté à un nouveau-vel ennemi Maxime Le Mal qui, avec l'aide de sa petite amie, la fatale Valentina, va obliger toute la famille à fuir.

VE 16 août à 20h45
6 ans – USA – 1h35 – VF

The Fall Guy

Action, comédie, drame de David Leitch avec Ryan Gosling, Emily Bunt et Aaron Tylor-Johnson



C'est l'histoire d'un cascadeur, et comme tous les cascadeurs, il se fait tirer dessus, exploser, écraser, jeter par les fenêtres et tombe toujours de plus en plus haut... pour le plus grand plaisir du public. Après un accident qui a failli mettre fin à sa carrière, ce héros anonyme du cinéma va devoir retrouver une star portée disparue, déjouer un complot et tenter de reconquérir la femme de sa vie tout en bravant la mort tous les jours sur les plateaux. Que pourrait-il lui arriver de pire ?

SA 17 août à 20h45
12 ans – USA – 2h05 – VF



AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



NOCES D'OR



Le 4 juillet dernier, les Autorités communales, représentées par Mesdames Claudine Salzmänn et Lina Veliz, membres du Conseil communal, accompagnées de Madame Christa Weber employée de l'administration, ont apporté leurs sincères félicitations aux époux **Nicole et Blaise Monard** à l'occasion de leurs 50 ans de mariage célébré le 12 juillet 2024.

CORNAUX



NOCES D'OR



Le 5 juillet dernier, les Autorités communales, représentées par Madame Claudine Salzmänn et Monsieur Jean-Maurice Cantin, membres du Conseil communal, accompagnés de Madame Christa Weber employée de l'administration, ont apporté leurs sincères félicitations aux époux **Arielle et Luciano Zampieri** à l'occasion de leurs 50 ans de mariage.

CORNAUX



HORAIRE ESTIVAL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaires réduits du lundi 8 juillet au vendredi 26 juillet 2024

Ouverture du guichet

Lundi	8h30 - 11h30
Mercredi	10h00 - 14h00 Non stop
Vendredi	8h30 - 11h30
Fermeture complète	du lundi 29 juillet au vendredi 2 août 2024
Horaires réduits	du lundi 5 août au vendredi 16 août 2024

Ouverture du guichet

Lundi	8h30 - 11h30
Mercredi	10h00 - 14h00 Non stop
Vendredi	8h30 - 11h30
Horaires normaux	dès le lundi 19 août 2024

Les autorités et le personnel communal souhaitent à la population de Cornaux des vacances ensoleillées?

ENGES



COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL DU 2 JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2024

Président :	M. Christophe Aubert
Vice-président :	M. Claude Borel
Secrétaire :	M ^{me} Nadège Grivel
Vice-secrétaire :	M ^{me} Vanessa Renfer
Membre :	Poste vacant

CORNAUX



CHANTIER – PGEE – RUE DES FONTAINES AVIS DE TRAVAUX ET DÉVIATIONS DE TRAFIC

Nous vous informons que, dans le cadre des travaux de la mise en place de la couche de roulement et pour l'aménagement routier, la pose des enrobés est prévue les 16 et 17 juillet 2024.

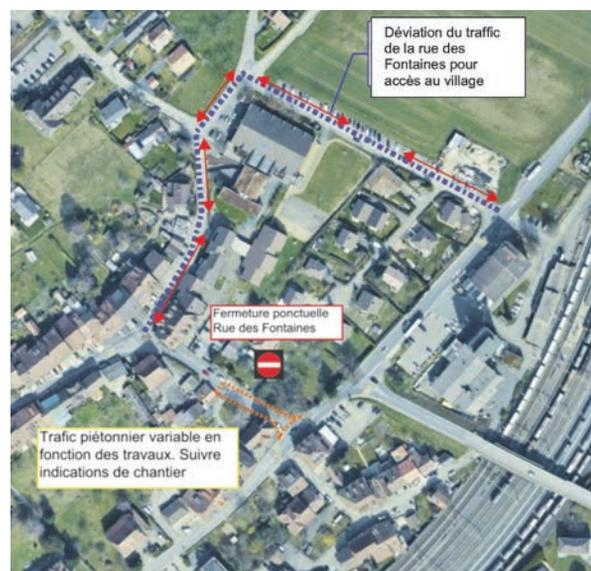
Le trafic motorisé sera perturbé sur les tronçons concernés pendant la durée des travaux. Des déviations seront organisées selon les indications de l'image ci-dessus. Le trafic piétonnier vers la rue des Fontaines sera dévié en fonction des travaux en cours. Les piétons seront dirigés sur les trottoirs, comme indiqué par la signalisation de chantier.

Nous tenons à préciser que les dates prévues dépendent des conditions météorologiques, ce qui pourrait entraîner des modifications du planning.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation mise en place par l'entreprise.

Nous vous remercions par avance pour votre coopération et votre compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL



ENGES



HORAIRE D'ÉTÉ

Pendant les vacances d'été, l'administration communale d'Enges sera ouverte de la manière suivante:

Du lundi 15 juillet au vendredi 26 juillet 2024

Guichet: sur rendez-vous uniquement

Téléphone:

- Le mardi matin de 9h00 à 12h00
- Le jeudi matin de 9h00 à 12h00

Du lundi 29 juillet au vendredi 2 août 2024*

Guichet: sur rendez-vous uniquement

Téléphone:

- Le lundi matin de 9h00 à 12h00
- Le mardi matin de 9h00 à 12h00

*Le 1^{er} août étant un jour férié, l'administration communale sera entièrement fermée ce jour-là.

Du lundi 5 août au vendredi 16 août 2024

Guichet et téléphone:

- Le mardi matin de 9h00 à 13h00
- Le jeudi matin de 9h00 à 13h00

Nous vous remercions de tenir compte de ces horaires pour vos éventuelles démarches administratives.

Tout en vous souhaitant un très bel été, nous vous prions de recevoir, nos salutations les meilleures.

Administration communale

AVIS OFFICIELS des communes

Commune de Laténa

Enges, Hauterive, La Tène, St-Blaise



Aurélien Karg & Morgane Allemann
Responsables des infrastructures et
des manifestations

LA FÊTE DU 1ER AOÛT S'ANNONCE BELLE

Qu'avez-vous prévu pour votre 1er août ? Si vous êtes dans la région, sachez que les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise vous ont concocté un programme très alléchant et destiné à toutes les générations. Rencontre avec Aurélien Karg et Morgane Allemann, respectivement responsable des infrastructures et des manifestations de la commune de La Tène et chevilles ouvrières de ces festivités qui dureront deux jours.

Comment se passe l'organisation de la fête du 1er août qui se tiendra cette année à La Tène ?

Aurélien Karg : Nous venons de finaliser les derniers détails du programme et nous pouvons déjà dire à la population de Laténa qu'il y aura de quoi passer de très bons moments. Le mercredi 31, l'association Zumbuck's organisera une soirée intitulée « La Tène Kno » et jeudi, dès la fin de la matinée, les festivités du 1er août débiteront avec au programme un petit déjeuner offert pour les gourmands, un marché de produits artisanaux ou encore de nombreuses animations de cirque pour ne citer que ces activités. A n'en pas douter, il y aura de l'émotion et du spectacle toute la journée.

Morgane Allemann : Et cela durera jusqu'à tard dans la nuit puisqu'en plus de la partie officielle, il y aura un concert des Jam Bonalos, un spectacle de drones et le tout sera animé par la star locale MC Roger. DJ Booby Night sera également de la partie dès 22h30 pour mettre l'ambiance jusqu'au bout de la nuit. Il est important de rappeler que ces deux journées sont possibles grâce à l'étroite collaboration qui existe entre les quatre communes.

Ce programme concerne-t-il toutes les générations ?

M.A : Nous avons vraiment essayé de penser à tout le monde. Le mercredi soir est plutôt destiné aux jeunes, mais les activités du jeudi sont intergénérationnelles et tout le monde est susceptible d'y trouver son compte. Notre programme se veut éclectique et rassembleur.

A.K. : Le 1er août est par définition une fête qui réunit la

population et l'expérience de ces dernières années nous montre qu'il est possible de proposer des animations qui intéressent petit.e.s et grand.e.s.

A titre personnel, quels souvenirs associez-vous à cette fête ?

M.A. : Je l'associe surtout aux feux d'artifice et aux brunchs. J'ai aussi le souvenir de moments très conviviaux où les gens se croisent et se saluent. C'est parfois l'occasion de briser la glace et de discuter pour la première fois avec une personne que vous rencontrez régulièrement.

A.K. : Pour moi, c'est la fête communautaire par excellence, celle où vous côtoyez tous les gens qui vivent à côté de chez vous. Depuis que je suis responsable des infrastructures, c'est également un moment de travail puisque nous devons, avec mes collègues, veiller au bon déroulement de la soirée. On est toujours sur le qui-vive, prêt à réagir.

Qu'aimeriez-vous entendre au sujet de votre 1er août ?

A.K. : J'espère que la population appréciera la diversité des animations et des activités proposées. J'aimerais que les gens disent : « Quelle belle fête ! Quelle chance de vivre dans cette région ! »

M.A : Ce sera assurément deux belles journées de fête à La Tène. La seule inconnue est le temps. Nous avons juste besoin d'avoir du soleil. Le reste on s'en occupe !

Chaque mois, nous vous ferons découvrir dans notre rubrique des femmes et des hommes qui participent à la construction de Laténa.

HAUTERIVE

Assemblée générale du FC Hauterive: rebondir



Un comité tout sourire au terme d'une saison mi-figue mi-raisin

C'est devant une belle assemblée que Jérôme Maspoli, président, a salué la présence de Madame Martine Steiger Burgos, conseillère communale de Hauterive en charge du dicastère des sports à cette 96^e assemblée générale.

Dans son rapport, Jérôme Maspoli a regretté que «les objectifs sportifs fixés n'ont pas tous été remplis pour nos actifs». La première équipe a été reléguée en 3^{ème} ligue, malgré un changement de coach en cours de saison, mais la spirale des défaites n'a pas pu être redressée. Il faut noter la bonne prestation de la 2^{ème} équipe qui n'a pas, de peu, réussi à monter d'un échelon. Le comité a certifié qu'il gardait toute confiance dans ses staffs pour la saison prochaine. Jérôme Maspoli s'est réjoui de différentes arrivées au club, arrivées qui prouvent que le FC est attractif. Au niveau des juniors, le FC veut se profiler comme l'un des meilleurs clubs formateurs de la région. «Le plaisir et le jeu doivent passer avant tout dans ces catégories, mais cela n'empêche pas du travail et de la rigueur» a-t-il poursuivi. Il a aussi rappelé combien les manifestations «hors terrains» étaient importantes pour les caisses et la survie du club, et combien il était important que chaque membre se sente concerné par ces activités rémunératrices.

«Une saison pour un président, c'est tout de même plus de 1300 mails échangés, d'innombrables messages, de nombreuses rencontres et divers appels à traiter du mardi matin au dimanche soir. Bien qu'il y ait des pauses footballistiques, le comité reste actif tout au long de l'année. Les séances de comité ont lieu environ 30 fois par saison et durant 3 et 4 h les mardis ou mercredis soir...C'est donc pour cette raison que j'ai décidé début juin de présenter au comité ma démission de mon poste de président» a-t-il conclu en précisant toutefois qu'il restait en place jusqu'à la fin de cette année.

Des caisses toujours plus vides

Michel Dey, caissier, a présenté des comptes malheureusement déficitaires. Cette diminution de fortune est due en grande partie à

l'achat des équipements et du matériel dont les coûts ont environ doublé ainsi que des augmentations pour les lavages des maillots et les transferts à l'ASF. «Il faudra avoir plus de rigueur pour nos dépenses car les frais d'arbitrage vont augmenter de 20%. Les frais sur l'eau, l'électricité, le mazout vont aussi prendre l'ascenseur. Aussi, dès que les entraînements sont terminés, les responsables doivent éteindre les projecteurs et contrôler que tout le matériel soit récupéré et ne traîne pas sur le terrain» a-t-il poursuivi en incitant chaque membre à être attentif aux dépenses et à chercher de nouvelles recettes.

Frédéric Mayer responsable des juniors, a qualifié la saison qui s'achève de bonne et a confirmé que la structure mise en place fonctionnait: des tout petits (juniors G) aux grands (juniors A), chacun et chacune y trouve sa place. Lui et son équipe mettent tout en œuvre pour «... gagner en qualité d'encadrement pour les jeunes dans deux directions sportive et éducative».

Chaque entraîneur de chaque catégorie a ensuite détaillé la saison de leur équipe. Chacun a insisté sur le plaisir du jeu qui devance le résultat sportif et dit la satisfaction qu'il a de voir évolué chaque enfant. Certains ont regretté le nombre toujours plus élevé de footballeurs en herbe qui désirent s'entraîner à Hauterive et le manque de terrains à disposition. Un point de la situation, plus que satisfaisante, était encore fait sur l'équipe féminine qui a vécu, cette année, sa première saison officielle. L'intérêt pour le football féminin grandit d'année en année et ce n'est pas les arrivées de nouvelles joueuses qui le démentira.

Les actifs sont prêts pour la saison 24-25. La deuxième a déjà son contingent et a commencé le travail de fond. L'ambiance étant au beau fixe, tant sur le terrain qu'en dehors, l'entraîneur ne peut voir l'avenir que positivement.

L'entraîneur de la 1^{ère}, Jean-Michel Propovici, a fait un petit retour sur la dernière saison et voit la relégation comme «... un mal pour un bien. ..., ça va vraiment nous permettre de remettre des vraies fondations». Il a relevé le retour au bercaïl de Mike Gomez, la venue de Pietro Di Nardo et la prolongation de Igor Duric. L'expérience de ces trois joueurs permettra l'intégration importante des juniors A du cru. L'objectif n'est pas une remontée directe (bien que si les résultats sont là, elle ne se refusera pas) mais une consolidation des bases et la mise en évidence des joueurs d'exception qui iront enrichir les équipes élites de notre pays (ou d'ailleurs).

Le responsable de la section vétérans, Mauro Rinchetti, a relevé que le contingent de vétérans actifs ne permettait toujours pas de participer à un championnat mais que les anciennes gloires de Hauterive continuaient à s'entraîner et à participer à la vie du club.

Jonathan Collaud, responsable des arbitres, a dit que le club avait un contingent suffisant et stable pour l'année en cours mais que le recrutement était toujours d'actualité.



Un caissier un tantinet dubitatif

Il est à noter encore que 15 équipes débiteront le championnat 2024-2025 sous la bannière du FC Hauterive, dont la première en 3^{ème} ligue et la 2^{ème} en 4^{ème} ligue.

Le comité se composera de (sous réserve d'une reprise du poste de président)

Président: Jérôme Maspoli

Vice-président: Martial Eymann

Caissier: Michel Dey

Secrétaire: Marianne Schreyer

Responsable matériel et maillots:

Giovanni Ferrara

Responsable cotisations: Patrice Perini

Responsable manifestations: vacant

Responsable relations USLH et fête d'automne:

Dominique Garber

Coordinateur juniors GFED: Frédéric Meyer

Responsable arbitres: Jonathan Collaud

Convocateur: David Inacio

Responsable terrain de jeu: Martial Eymann

Responsable cantine: Michel Terzi

Responsable, jeunesse et sports:

Jérôme Maspoli

Responsable communication et sponsoring:

vacant

Directeur technique: Labinot Nitaj

Marianne Schreyer et Mauro Rinchetti ont été nommés membres d'honneur.

Dans son intervention (sa dernière), Martine Steiger Burgos, conseillère communale, a apporté les salutations et les remerciements de la commune de Hauterive et s'est plu à relever le parcours commun parcouru par son dicastère et le FC Hauterive. Elle a dit le plaisir qui a été le sien lors de ces dix années de relations cordiales et franches.

Comme il est de coutume, c'est avec le verre de l'amitié que s'est terminée cette assemblée générale.

LE LANDERON

C2T, un tout beau programme pour terminer l'année en beauté



L'année scolaire se termine par un beau moment de partage sportif et autres pour tous les élèves du C2T. Les joutes de la dernière semaine avaient pour but le fair-play et le respect de l'autre dans toutes les activités.

Les festivités ont commencé le vendredi 29 juin pour les 11^e avec le traditionnel bal de fin d'année placé sous le thème de «Las Vegas chic». Une toute belle soirée de détente et de plaisir.

Activités sportives dans la bonne humeur

En dernière semaine, c'est parti pour les joutes sportives tel que tournois de foot, de volley, de balle-camp, de streetbasket, activités qui jalonnent ces journées, que ce soit en groupe filles-garçons ou mixte. Que de plaisir ressenti pour tous ces élèves de pouvoir se confronter et s'amuser en toute convivialité sans pour autant négliger l'aspect de vouloir gagner. Les 9^e et le 10^e, quant à eux, sont partis en course d'école et les 11^e en camp.

Atelier et visite d'entreprise

L'avant dernière semaine, les 10^e ont participé à un atelier placé sous le thème de l'entretien d'embauche et, en dernière semaine, eut la chance de visiter l'entreprise Rollomatic. À la prochaine rentrée, dans le cadre de leur 11^e année de scolarité, ils auront le privilège de pou-

voir vivre un forum des métiers ou «speed dating» le 24 septembre à l'aula du C2T. Différentes entreprises viendront présenter les places d'apprentissage.

Dernier jour d'école

Vendredi matin, place au traditionnel match d'unihockey entre profs-élèves, confrontation que les profs ont remportée nous glisse-t-on doucement à l'oreille.

La matinée se termine avec le résultat des joutes sportives et la remise des bulletins scolaires et des directives de la prochaine rentrée pour les 9^e et 10^e

Joie et émotion pour les 11^e

Tous les élèves de 11^e se retrouvent au CAP pour finir cette dernière année scolaire en beauté. Prises de selfies, dédicaces sur les tee-shirts, embrassades et plaisir de se retrouver tous ensemble. Les discussions vont bon train et certains s'adonnent déjà au baby-foot en attendant le message de la direction.

Tous ensuite se rassemblent devant la butte au sommet de laquelle Laurent Winckler et Mirza Hajdarbasic, directeur adjoint les attendent. Dans son discours, Laurent Winkler leur souhaite beaucoup de plaisir dans leurs nouveaux caps. Il leur adresse des félicitations et bon vent dans leurs nouvelles tranches de vie que ce soit en études, en apprentissage ou autres. Il ajoute que quoi qu'ils puissent entreprendre il leur faut savoir réfléchir par eux-mêmes et prendre leur avenir en mains. Il termine en soulignant qu'un tobogan aquatique, petit cadeau du C2T et du CAP, permettra à la fête de se poursuivre.

Mirza Hajdarbasic leur rappelle que s'ils pensaient que «à quoi ça sert d'apprendre», ils vont changer de regard sur ce qu'ils ont appris. Il leur souhaite beaucoup de plaisir dans leur avenir.

Chaque élève retrouve ensuite son prof de classe pour la remise des bulletins de fin de scolarité. Si certains partent déjà, d'autres restent encore ensemble pour s'amuser, manger et profiter de cette belle fin de scolarité. On ne peut que leur souhaiter bon vent et réussite dans leur avenir.

CP

SAINT-BLAISE

Fin d'année scolaire 2023 – 2024

Les élèves ont chanté l'hymne national



La fête de la jeunesse, qui a réuni, le 28 juin passé, élèves, parents et enseignants, a marqué la fin de l'année scolaire aux collèges de Vigner du centre du Bas-Lac de l'éorén. Elle avait pour thème les Pays de l'Europe.

La fête a été ouverte par quatre chants dont l'hymne national. Les participants ont relevé différents défis dans des ateliers répartis dans deux bâtiments. Une fois leur passeport validé, les élèves ont reçu une boisson et une pâtisserie. L'Association des parents d'élèves avait par ailleurs organisé un concours.

Le temps étant maussade, les familles ont apprécié les préaux couverts pour se retrouver en soirée; une disco pour les élèves avait été organisée dans l'auditoire de Vigner. (Photo éorén Bas-Lac).

CZ

**Pompes funèbres
Grau**
24h/24 032 751 28 50
BREVET FÉDÉRAL - MEMBRE ASSF
Depuis 1959
une famille au service des familles
Prévoyance funéraire

Travaux de peinture
Peintre qualifié – intérieur/extérieur
échafaudages à disposition
Marmoran – volets – pose de sols
078 660 03 41

PROTHÈSES DENTAIRES
à La Neuveville
Réparation rapide
Nettoyage - Place de parc
Devis gratuit
et déplacement à domicile possible
Rue de la Tour 12
032 751 37 06



LIGNIÈRES

Vernissage de l'exposition des projets en vue de l'assainissement du collège de la Gouvernière



C'est fait, le concours d'architecture a déterminé la solution la plus prometteuse à hauteur des attentes sur le plan architectural, patrimonial, fonctionnel, énergétique et économique, recommandées par le collège d'experts.

Pourquoi parle-t-on de vernissage? C'est un rituel très connu (et parfois très couru) du monde de l'art. En ligne de mire, des projets, des maquettes, des idées servant à résoudre la problématique d'assainissement et la mise en conformité du collège de la Gouvernière.

Quoique bien entretenu, l'immeuble bâti en 1978 par Edouard Weber architecte neuchâtois, souffre des affres du temps, n'est plus conforme sur le plan énergétique, ni accessible aux personnes en situation de handicap, ainsi que l'a relevé Josiane Chiffelle, conseillère communale en charge du dossier lors de la partie officielle et rituelle du vernissage, le 26 juin dernier.

Aperçu des faits: Un crédit de pré-étude, pour le projet «lifting du 50^e» a été accepté par le législatif de Lignières en 2021. Il s'agissait ensuite de choisir le bureau d'architecture le plus adéquat pour mener les travaux. Le CC a opté pour la procédure sélective des mandats d'études parallèles de projets (MEP). Présidé par l'architecte Eric Repele, un collège d'experts, composé de membres professionnels et non professionnels en lien avec l'école a été constitué. Dans un premier temps 3 équipes d'architectes ont été choisies parmi les 5 qui avaient répondu à l'appel à candidature. Il convient de souligner que ces trois équipes se sont attachées à répondre aux objectifs du MEP et à ses recommandations dans l'évolution de leur projets, a mentionné en substance Eric Repele dans son exposé sur la procédure retenue pour choisir l'équipe pluridisciplinaire. Les projets ont mûri au fil des ateliers. A la suite des présentations et discussions, le collège d'experts a évalué les trois études et a décidé de qualifier l'équipe pluridisciplinaire du Consortium d'architectes OS + ACE pour la poursuite du mandat.

Jugement d'experts

La procédure retenue porte essentiellement sur le remplacement des fenêtres et portes extérieures, ainsi que sur le remplacement

des toitures et façades revêtues d'ardoises en Eternit par un matériaux similaire exempt d'amiante, tout en augmentant de manière conséquente l'épaisseur de l'isolation thermique. La volumétrie et la matérialisation du collège sont conservées intégralement. La pose de panneaux solaires sur le bâtiment initial et les différents annexes (extension de 2003, préau couvert et parkings pour les vélos) est une réponse pragmatique protégeant les éléments patrimoniaux tout en différenciant ces nouvelles constructions. Les aménagements extérieurs sont bien pensés. Les accès pour les personnes à mobilité réduite sont efficaces. Les chemins d'accès pour les élèves vers l'entrée principale du bâtiment sont intuitifs et logiques. Les locaux du rez inférieur sont reliés au rez-de-chaussée par un ascenseur. Le calendrier des travaux a été pensé de manière à faciliter le travail scolaire. Du point de vue énergétique, les mesures proposées améliorent le confort estival et le renouvellement d'air des locaux. Du point de vue économique, le coût du projet retenu est inférieur à celui des autres propositions. Etant au stade d'ébauche le processus nécessite encore quelques approfondissements, notamment en ce qui concerne l'optimisation de certaines parties isolées, l'installation d'éclairage, ainsi que la matérialité des panneaux solaires photovoltaïques.

Maintenant que le lauréat a été désigné et son concept validé, le projet peut entrer dans sa phase de développement. Autant dire que la route est encore longue. Début prévisible des travaux en 2026.

GC

SAINT-BLAISE

Denis Trachsel a fait valoir son droit à la retraite

L'éorén du Bas-Lac a fait ses adieux à un maître émérite



A la fin de cette année scolaire, les élèves, le corps enseignant et la direction du Centre du Bas-Lac de l'éorén ont souhaité une bonne retraite à Denis Trachsel (photo éorén), qui fut instituteur pendant 14 ans à l'école de Saint-Blaise.

Denis Trachsel, établi à Lignières, a eu une carrière quelque peu atypique dans l'enseignement. Après avoir obtenu son certificat pédago-

gique en 1985, hormis un interlude de deux ans au Centre scolaire des Deux-Thielles, au Landeron, il enseigna, à l'époque, au degré primaire. En 2001, il succéda à Jean Martin à la direction des écoles primaires et enfantines de Neuchâtel (180 enseignants et enseignantes, 2'000 élèves). A l'âge de 50 ans, en 2010, il quitta sa charge de directeur d'école sans pour autant abandonner le domaine scolaire. Il devint alors instituteur au Centre du Bas-Lac de l'éorén de Saint-Blaise (années 1 à 6).

Dans son activité pédagogique, il s'impliqua aussi dans la formation continue des enseignants ainsi que dans la rédaction de moyens d'enseignement, notamment en mathématiques et en géographie.

Homme au contact facile, apprécié pour ses qualités pédagogiques et son sens du dialogue, il laissera un souvenir marquant auprès de ses élèves, de leurs parents et de ses collègues.

Le Bulcom lui souhaite une heureuse retraite.

CZ

ENTRE-DEUX-LACS

Au Cap: séance constitutive



Nouvelle législature oblige, le centre de jeunesse des communes de Cressier, Cornaux, Lignièrès et Le Landeron a procédé à l'attribution des rôles et responsabilités aux nouveaux élus, et repart sous les meilleurs auspices.

La séance constitutive du CAP, introduite par une citation de Margaret Mead « Ne doutez jamais qu'un petit nombre de citoyens volontaires et réfléchis peut changer le monde... » s'est tenue au siège du CAP, ce premier jeudi de juillet. A l'aise et bien ancrée dans son rôle de présidente élue en mars dernier, Marisa Ciervo a accueilli et souhaité la bienvenue aux représentants communaux, anciens et nouveaux, qu'elle a remerciés pour leurs engagements passés et futurs. Un merci particulier a été adressé à Thierry Linder et à Suzanne Staub, deux anciens piliers du CAP qui ont mis fin à leur long mandat.

- Afin de présenter le centre d'animation socioculturelle, communément appelé Le CAP, les animateurs Sébastien Fornerod et Lydia Bello, ont brossé un tableau des activités qui ont été proposées aux jeunes jusqu'ici. Aussi variées que nombreuses, les missions englobent l'accueil, l'écoute, les loisirs, en passant par la promotion de la santé physique comme psychique, l'approche interculturelle, jusqu'à la sensibilisation à l'environnement. L'accent est mis sur l'implication des jeunes dans la créativité et les projets dévelop-

pés, le vivre ensemble, créer des rencontres, s'engager dans les animations, se sentir bien entouré et bien dans sa peau. L'exposé s'est parachevé par un aftermovie qui a immortalisé des moments uniques vécus au CAP. Surpris et enthousiasmés par tant de découvertes, d'interactions et la belle fréquentation du centre, les représentants communaux ont manifesté leur reconnaissance par des mercis et des bravos pour le travail « génial » accompli. En préambule aux nominations qui allaient suivre, Marisa Ciervo a présenté l'organigramme de l'Association tout en mentionnant que le CAP connaît des membres permanents, de soutiens, actifs, amiCAP, et de membres honoraires et par son statut d'entreprise formatrice, un apprenti et un stagiaire fonctionnent dans l'équipe d'animation.

- Complexes mais finalement acquis, les statuts ont donné forme à l'instance faitière de l'assemblée générale composée d'un membre de chaque exécutif des 4 communes signataires. Ensuite s'est constitué le comité de gestion lequel comprend 3 membres de l'exécutif/législatif de chacune des 4 communes. Apparemment manquent deux représentants, l'un pour Cornaux et l'autre pour Le Landeron. Et finalement a été nommé le bureau du comité de gestion. Celui-ci sera conduit par Marisa Ciervo cc Le Landeron, Jérôme Ribeaud cc Lignièrès assurera la vice-présidence, Stéphanie Huguenot cc Lignièrès sera la secrétaire et Arbnor Zulfija cc Le Landeron se chargera de la trésorerie. Dans la foulée, ont été nommées en qualité de mandataires, Françoise Maire cc Cressier pour la FVN et Houria Girardin cc Cornaux pour la Fête du Soleil, (voir photo). A savoir que le CAP est présent dans ces deux fêtes villageoises.
- En clôture de cette séance de mise en place dictée par les statuts, la présidente réélue Marisa Ciervo a remercié toutes les personnes qui ont accepté de s'engager dans leurs rôles respectifs et leur a donné rendez-vous aux prochaines rencontres de travail.

GC

HAUTERIVE

Les plantes invasives: une formation botanique bienvenue



Jeudi 27 juin 2024, le SFFN (Service de la faune, des forêts et de la nature) organisait deux heures d'exploration autour de la commune altaripienne. Objet de toutes les conversations, les plantes invasives et les habitudes à adopter face à ces dernières.

En ce début de soirée de milieu de semaine, une dizaine de personnes étaient venues étoffer leurs connaissances sur la faune de la région. Regroupés sur le parvis de l'administration communale, beaucoup ont su aisément distinguer les différentes plantes régulièrement rencontrées sous nos latitudes. Mais quant à savoir les comportements convenables à adopter, les conseils de Madame Storrer, biologiste auprès du service cantonal de la faune, des forêts et de la nature (SFFN), se sont révélés extrêmement précieux.

Partie du centre du village altaripien en direction de la poste, la petite dizaine de curieux a rapidement croisé une première espèce envahissante, celle du « Laurier-cerise » également appelé « Laurier de

Trébizonde ». Fréquemment planté en haies, ce spécimen s'est particulièrement bien adapté au climat environnant. Mais gare à ses graines toxiques!

De retour au village, la troupe a emprunté le chemin de la Croix-d'Or, redescendu en direction de la RC5 avant d'atteindre les rives laténiennes. Sur le chemin, des dizaines d'explications ont fleuri sur de nombreuses plantes envahissantes de la région. Citons ici, quelques-unes d'entre elles telles que le Millepertuis, le Sénéçon jacobée ainsi que la Lavande d'Afghanistan. Si certaines sont exotiques, à l'instar du Sénéçon du Cap ou encore du Solidage américain, d'autres sont indigènes. Ces plantes, bien que laissant peser une menace en cas d'ingestion par les animaux ou encore le bétail notamment, joue un rôle dans la biodiversité régionale. En effet, certaines d'entre elles assure le bon développement de papillons régionaux. Il est donc vivement recommandé de contacter un spécialiste et ne pas agir par soi-même. A l'ombre des feuilles blanches d'un Robinier faux-acacia, la rencontre s'est terminée autour d'une verrée, prolongeant les discussions florales de la soirée aux abords des rives laténiennes.

Lien utile:

Sur le site cantonal du département du développement territorial et de l'environnement, une rubrique intitulée « Plantes envahissantes » répertorie les comportements à adopter face à la flore régionale. Lien: www.ne.ch/autorites/DDTE/SFFN/nature/neophytes

MHD



LE LANDERON

Cycles 1 et 2, une dernière semaine autrement heureusement sans pluie



Cette dernière semaine d'école a été l'occasion pour les plus jeunes du cycle 1 de participer à diverses activités récréatives tel que se rendre à pied au cinéma de La Neuveville, de s'ébattre à la place de jeux ou de s'adonner à de petites activités sympas. Une semaine détendue pleine de plaisir.

Pour les plus grands, les diverses activités sportives ont rencontré un franc succès. Le programme comprenait des joutes sportives, un après-midi dédié à l'athlétisme, un rallye en extérieur et, grâce au soutien du CESC, une sortie à PayerneLand en remplacement des



journées de ski qui n'ont pas pu avoir lieu. Les résultats de la participation des élèves de 5^e, 6^e et 7^e à «UBS Kids Cup» sont donnés à l'issue du spectacle des incroyables talents

avec des remerciements aux vingt-sept élèves pour leur engagement dans cette compétition. Les quatre premiers de chaque catégorie reçoivent un diplôme.

Incroyables talents

Jeudi matin, le traditionnel spectacle des «Incroyables talents» réunissait tous les élèves des cycles 1 et 2 sur les gradins des salles de gym du C2T. Un moment très attendu par tous. Tous les jeunes artistes inscrits avaient quelque peu «la boule au ventre», car s'exhiber devant tous leurs camarades leur demandait un vrai courage qu'ils ont relevé avec brio. Ce ne sont pas moins de onze groupes ou solos qui se sont présentés à tour de rôle accueillis par de forts applaudissements de tous les élèves. Dance, acrobaties, exécution avec rubans pendus au plafond, (une première à Incroyables talents, exécution à couper le souffle), chant, prestation au violon et même toute une classe avec chants et Ukulélé. Que se soit en solo, en duo ou en groupe, chacun a véritablement montré tout son talent et leurs copines et copains ont été bluffés par toutes les présentations. Bravos à tous ces jeunes qui ont choisi de participer à ce spectacle. La matinée se clôture avec le traditionnel match de balcamp prof-élèves.

Dernière matinée

Vendredi matin, il était temps de se retrouver encore une fois en classe pour recevoir son bulletin de fin d'année avant de se dire au revoir et de se souhaiter de bonnes vacances.

CP

LIGNIÈRES

Les aînés étaient de sortie

Comme tous les ans la commune de Lignières offre aux aînés du village une belle journée de détente.

A 7h15, le lundi 24 juin, 31 personnes se retrouvent, pour certaines devant et pour d'autres derrière l'église, prêtes au départ. Pour raisons de santé plusieurs ont dû renoncer à la sortie, l'appel d'un seul car a donc suffi. D'âge avancé aussi, le véhicule mis à disposition a embarqué et ballotté les voyageurs jusqu'au Pays du St-Bernard. Une pause-café a été proposée à la Laiterie d'Orsières suivie de la visite des lieux avec une présentation et dégustation des produits de la maison accompagnés d'un bon verre de blanc. A l'issue de la visite les aînés sont passés à la boutique et ont rempli les glacières de quelques produits locaux. A un rythme très irrégulier le voyage s'est poursuivi jusqu'à la deuxième étape, le bord du lac de Champex. Accueillis au restaurant «Au Vieux Champex» les invités du jour ont pris place autour des tables et ont profité du délicieux repas qui leur a été servi. La peau du ventre bien tendue, pour Claude et Jean-Jacques spécialement, c'est par une balade autour du lac qu'une volée de bons marcheurs ont décidé de se dégourdir les jambes et de soulager la digestion. Gratifiée de soleil et d'un beau ciel bleu, la journée a été belle et réussie, avec pour décor un paysage magnifique, un débit des cours d'eau abondant, une végétation verdoyante, et plus haut la neige fraîche couvrait encore les sommets. A regret, les yeux pleins d'étoiles, les aînés ont pris la route du retour. (texte tiré du résumé d'un participant).

Au printemps, la rencontre café-croissant a réuni une cinquantaine de seniors à la buvette du FC, un vrai succès, un grand bravo aux organisateurs-membres de la Commission des aînés.

GC



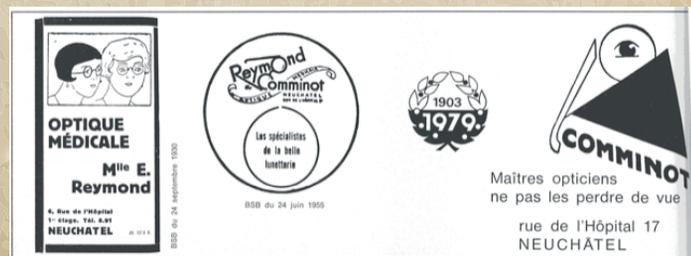
2014 – 2023

Votre Bulcom souffle sa 120^e bougie

De décennie en décennie

En relisant le journal...

- En janvier 2014, une fois de plus, le Loclat, petit lac de Saint-Blaise, est sorti de ses berges. Le locataire d'un pavillon en bois a réalisé une installation de passerelles pour permettre à ses chats de passer d'un endroit à un autre sans se mouiller les pattes.
- Le 28 janvier 2014, le Grand Conseil a décidé que le projet de la construction d'une centrale à gaz à Cornaux est de son ressort. (Ultérieurement, ce projet fut abandonné).
- En avril 2014, le Conseil fédéral a approuvé l'Ordonnance concernant les chevaux de l'armée. Il a admis que « lorsque les chevaux de l'armée provenant d'un élevage national ne sont pas assez nombreux, le recours à des chevaux de provenance étrangère est accepté. » En revanche, les mulets doivent provenir d'une jument indigène des Franches-Montagnes. Le Bulletin peine à comprendre pourquoi un cheval pourrait provenir d'une jument russe et d'un étalon suisse et un mulet exclusivement d'un cheval suisse et d'une ânesse suisse.
- Dans la série d'ouvrages « Archéologie neuchâteloise », Catherine Joye révèle que 2'314 objets ont été découverts sur le site des Bains des Dames » (devant la gare de St-Blaise-Lac) lors des fouilles menées par le Service d'archéologie du Canton de Neuchâtel de 1986 à 1988.
- Le 18 mars 2015, après une décision du Grand Conseil, le Conseil général de Saint-Blaise autorise, à l'unanimité, l'engagement d'un ASP (Agent de sécurité publique). On n'avait guère apprécié, au Conseil d'Etat, que la Commune de Saint-Blaise applique les tâches de police de proximité « à géométrie variable ».
- Le jeudi 7 mai 2015, le lac de Bienne a atteint la cote de 430 m 54, le lac de Neuchâtel, celle de 430 m 45. Les cotes limites de ces deux lacs, fixées après les travaux de la 2^e correction des eaux du Jura, sont dépassées.
 - Le 29 novembre 2015, la Commune d'Entre-deux-Lacs (17'300 habitants): Saint-Blaise, La Tène, Cornaux, Cressier, Enges et Lignièrres) n'a pas vu le jour à raison de 68,19 % de non exprimés par les électeurs et électrices du Landeron.



Annonce parue le 24 septembre 1930

MD@ Sàrl Cabinets dentaires et son équipe,
le Dr K.-F. MARTI et le Médecin-dentiste
A. VIKOL, vous annoncent que durant tout
le mois de juillet le cabinet dentaire sera ouvert.
Tél. 032 751.14.51 (Urgence 079 401.12.05)

1, rue Saint-Maurice
2525 LE LANDERON
tél. 032 751.14.51



Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes

Le BUZZ (groupe de jeunes) est en pause et vivra un **camp d'été de marche en Suisse du 14 au 24 juillet**.

Agons à cœur ces jeunes dans nos prières afin que tout se déroule pour le mieux et qu'ils puissent continuer à construire de belles amitiés et développer une relation personnelle avec Dieu.

Pour en savoir davantage quant aux activités du BUZZ à la rentrée, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Davantage d'infos concernant les activités: voir le site www.entre2lacs.ch - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 14 juillet

10 h 00 Culte unique au centre paroissial de Cressier. Pas de programme pour les enfants ni de garderie pendant les vacances scolaires.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi

Médit' à l'Aube, en principe le lundi de 6h45 à 7h15 - marche, méditation et prière - rendez-vous à la gare de St-Blaise-Lac.

Pour toute question ou pour s'inscrire sur le groupe WhatsApp pour rester informés: E. Amstutz au 077 458 58 30.

Ora et Labora n'a pas lieu pendant la période des vacances d'été et reprendra début septembre.

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Mardi 16 juillet

10 h 00 Culte au **Home** St-Joseph.

Chaque mercredi

dès 9 h 00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignièrès

Dimanche 14 juillet

9 h 30 Transport depuis l'église pour le centre paroissial de Cressier.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jedi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jedi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch

Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordnatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndondo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Le secrétariat sera fermé du 20 juillet au 13 août.

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 12 juillet

9h00 Messe à St-Blaise

Samedi 13 juillet

18h30 Messe à St-Blaise

Dimanche 14 juillet

09h00 Messe à St-Blaise

11h30 Célébration Baptême

Mardi 16 juillet

8h30-12h30 Ouverture du secrétariat

9h00 Pas de Messe à St-Blaise

13h30-17h00 Ouverture du secrétariat

Jedi 18 juillet

13h30-17h00 Ouverture du secrétariat

Vendredi 19 juillet

9h00 Messe à St-Blaise

Samedi 20 juillet

18h30 Messe à St-Blaise

Dimanche 21 juillet

09h00 Messe à St-Blaise

LES MOIS DE JUILLET ET AOÛT SEULEMENT, LA MESSE A SAINT-BLAISE TOUS LES SAMEDIS A 18H30 ET LES DIMANCHES A 9H00

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h30/13h30-17h00 et jeudi 13h30-17h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Contact: abbé Leonardo Kamalebo 079/6834436

Paroisse de Cressier-Cornaux

Mardi 16 juillet

11h00 Messe au Foyer

Mercredi 17 juillet

10h00 Chapelet au Foyer

Jedi 18 juillet

11h00 Messe au Foyer

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Samedi 13 juillet

17h00 Messe à l'église du Landeron

18h30 Messe à St-Blaise

Dimanche 14 juillet

9h00 Messe à St-Blaise

10h00 Messe à La Neuveville

Samedi 20 juillet

17h00 Messe à l'église du Landeron

18h30 Messe à St-Blaise

Dimanche 21 juillet

9h00 Messe à St-Blaise

10h00 Messe à La Neuveville

Vendredi 26 juillet

20h00 Messe de la Ste Anne à la chapelle de Combes

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

HAUTERIVE

Une escapade autrichienne le long du Lechweg avec le Nordic Walking Club Hauterive



Fin juin, les membres du club de marche altarprien se sont rendus au Lechweg, zone de randonnée dans Elbigenalp en Autriche. Une excursion entre montagnes et sites historiques.

Du 16 au 21 juin derniers, 18 membres du NWCH sont partis à la découverte du chemin de la Lech, situé à la frontière austro-allemande. L'itinéraire allait de Steeg en Autriche à Füssen en Allemagne.

Toute l'équipe est partie bâtons de marche en main, ravie de découvrir ces lieux sauvages, verdoyants, bucoliques et parfois escarpés. Sur le dos, un sac contenant de quoi se ravitailler et se désaltérer lors de pauses bien méritées.

Les marches furent variées, que ce soit le long de la rivière Lech, sur les flancs de la montagne, au milieu des fougères ou de la forêt ou encore au bord de lacs dans lesquels les plus courageux ont piqué une tête.

Durant ces quelques jours la météo a été idéale, l'ambiance du groupe joyeuse et bienveillante, les hôtels accueillants et l'organisatrice du club (Herma) aux petits soins et attentive aux besoins de chacun.

Et si les marches furent parfois longues (au total 73 km en 4 jours de marche), l'équipe n'a jamais oublié de bien rigoler et de faire de l'humour, que ce soit en marchant ou autour d'un bon verre de vin ou de bière. Et le soir, elle ne s'est pas non plus privée de faire honneur à la gastronomie locale (Wienerschnitzel, Knödel de toutes sortes, Apfels-trudel, Kaiserschmarrn et quelques salades), ce qui remettait sur pied les marcheurs pour le lendemain.

Après avoir approché plusieurs châteaux, la randonnée s'est terminée par la visite de Neuschwanstein, un château de style néo-gothique construit au 19^e siècle, attirant visiteurs et randonneurs en nombre chaque année.

Une sélection de photos est visible sur le site web du club: www.nordicwalkingclubhauterive.ch

MHD

Éveil à la Foi

2024
2025

Enfants
2-6 ans
et leur famille

Jeux
Histoires bibliques
Discussions
Bricolages
Chants

QUE LA MUSIQUE SOIT !

2025
25 janvier
15 mars
3 mai
14 juin

2024
21 septembre
2 novembre
14 décembre

Célébration tous âges à Cressier
dimanche 27 octobre

Noël pour tous
mardi 24 décembre à 17h30
dimanche 11 mai

LA MUSIQUE NOUS PERMET
1000 MERVEILLES

Persévérer
Réconforter les cœurs inquiets
Danser
Chanter ses émotions
et se mettre du côté de la Vie...

Samedi
9h30 - 10h30
puis apéro

Centre paroissial réformé
chemin des Narches 3
2088 Cressier

079 872 25 18
078 741 51 57

CONTACTS

ruth.letare@eren.ch
flodeschilidre@gmail.com

GARAGE BURKHALTER Sàrl

Rue de Soleure 8
2525 le Landeron
Tél. 032 751 15 26

garageburkhaltersarl@bluewin.ch



CORNAUX

Une fine gâchette carbonetche reine du tir en campagne



Lisbeth Ammann, domiciliée à Cornaux s'est brillamment imposée lors des journées de tir en campagne des 24, 25 et 26 mai dernier devant plus de 950 tireurs neuchâtelois grâce à un total de 71 points sur 72.

Lisbeth est membre de la société de tir de Cornaux «Le Vignoble» depuis de nombreuses années, tout comme son mari. C'est d'ailleurs lui qui l'a initiée au tir, il y a plus de 40 ans. Et c'est ensemble qu'ils se rendent régulièrement au stand de tir de Lignièrès. «Il m'aide, il m'a toujours conseillée, il n'y a aucune jalousie, et notre concurrence est motivante» précise la championne de Cornaux.

Durant le week-end du 24 au 26 mai, ce ne sont pas moins de 127'000 tireurs qui se sont affrontés dans toute la Suisse lors des traditionnels tirs en campagne. A une distance de 300 mètres, en position couchée avec son fusil, elle a réussi l'excellent score de 71 points alors que le maximum était de 72 points. Elle partage cette première place du podium avec Aldo Rey, domicilié au Cerneux.

Si la championne s'entraîne toutes les semaines, elle précise qu'elle effectue une bonne préparation mentale à la maison avant les compétitions.

L'habitante de Cornaux n'en était pas à son coup d'essai, puisqu'elle avait déjà gagné le tir en campagne en 2004. Jamais deux sans trois? C'est ce que l'on peut lui souhaiter de mieux.

SAINT-BLAISE

Horaire des entreprises de transports publics 2025 Les TPF ignorent la gare de St-Blaise-Lac



Depuis 2001, les TPF, Transports publics fribourgeois ont prolongé leur ligne Fribourg – Morat – Anet, d'Anet à Neuchâtel (automotrices aux points rouge), par une nouvelle desserte à l'heure avec arrêts aux gares neuchâteloises de Marin-Epagnier et de Saint-Blaise-Lac. Autant en direction de Neuchâtel que de Fribourg. Dès le prochain horaire, Fribourg et Neuchâtel seront reliés par un nouveau train régional. Il s'arrêtera toujours à Marin-Epagnier, en revanche il ignorera la gare de Saint-Blaise-Lac.

Le Conseil d'Etat a donc annoncé, dans son communiqué de presse du 21 mai passé, que «la cadence demi-heure sera introduite entre les deux chefs-lieux cantonaux de Neuchâtel et Fribourg.» Or, cette cadence ne concerne malheureusement pas la gare de St-Blaise-Lac. Pis: la cadence actuelle à la demi-heure à l'arrêt de St-Blaise des trains fribourgeois aux 19 et aux 49 sera perdue; elle deviendra, dès le 15 décembre 2024, aux 36 et aux 49. Cette cadence entraîne aussi la perte de certaines correspondances aux heures de pointe à Neuchâtel.

En un temps où la mobilité ferroviaire doit être encouragée, les conséquences du nouvel horaire, pour la gare de St-Blaise-Lac, sont en tous points un recul.

A la gare de St-Blaise CFF, le temps de latence passe de 10 à 18 minutes pour se rendre à Lausanne et à Genève. Même pour Zurich, le temps s'allonge de 6 minutes.

Bien que le délai ouvert pour la consultation de l'horaire 2025 soit échu, le Conseil communal de Saint-Blaise doit intervenir pour au moins conserver une cadence à la demi-heure pour les trains; à savoir obtenir un arrêt des trains de la nouvelle ligne fribourgeoise S21 car la gare de St-Blaise-Lac connaît une bonne clientèle.

Rappelons que, depuis l'horaire 2023, le débarcadère de Saint-Blaise a déjà perdu ses lignes de navigation de la LNM pour Morat et Bienne...

CZ

A l'affiche

Vacances d'été: 8 juillet au 12 août.
Reprise le mercredi 14 août avec
l'open Air!

Prochainement

Open Air cinéma:
Pl. de la Liberté, 20h45.
Arthur the King: ME 14 août
Ici et là-bas: JE 15 août
Moi, moche et méchant 4: VE 16 août
The Fall Guy: SA 17 août

www.cine2520.ch

LA TÈNE

Actions pour le climat



Gestion durable des espaces verts

Les espaces verts en milieu urbain offrent de multiples avantages à la société que ce soit au niveau de la qualité de l'environnement, de la biodiversité et de la santé et du bien-être. La végétation permet, d'absorber le dioxyde de carbone (CO2), le fameux gaz à effet de serre, servir d'habitat à diverses espèces végétales et animales ainsi que d'offrir des lieux de détente à la population.

Une gestion « traditionnelle » des espaces verts généralement pratiquée il y a encore quelques années consistait à recourir massivement aux produits phytosanitaires. C'est qu'il s'agit d'éliminer les mauvaises herbes, de lutter contre les ravageurs, de prévenir les maladies fongiques et de lutter contre les organismes nuisibles! La solution pour résoudre tous ces problèmes consistait à répandre des cocktails constitués d'herbicides, d'insecticides, de fongicides et de pesticides. Tout cela avec des effets sur la santé et sur l'environnement (contamination des sols, des eaux et de la biodiversité). On relève encore au niveau de la gestion « traditionnelle » des espaces verts une utilisation des engrais minéraux. Dans le panel de ces produits, on trouve le nitrate d'ammonium et l'urée (engrais azotés), le superphosphate (engrais phosphaté) et le chlorure ou le sulfate de potassium (engrais potassiques). Tous ces engrais présentent l'avantage d'être concentré en éléments nutritifs et ces derniers sont rapidement délivrés à la plante. Par contre, ils entraînent des problèmes de pollution par une accumulation de sels dans le sol. De plus, ces engrais sont produits par l'industrie agrochimique et leur fabrication implique des processus chimiques complexes ainsi que l'extraction minière de phosphore et de potassium.

Une alternative à l'utilisation des engrais minéraux consiste à recourir aux engrais organiques. Ces derniers sont fabriqués à partir de sources naturelles, en particulier des déchets d'animaux ou de plantes, de la corne broyée ou des algues. Moins concentrés en matière nutritive, ces engrais agissent sur un plus long terme car l'azote qu'ils contiennent doit subir une transformation dans le sol avant d'être assimilée par la plante. En plus ce type de produit apporte de la matière organique au sol ce qui favorise la rétention d'eau et stimule l'activité des micro-organismes.

Une alternative à l'utilisation des engrais minéraux consiste à recourir aux engrais organiques. Ces derniers sont fabriqués à partir de sources naturelles, en particulier des déchets d'animaux ou de plantes, de la corne broyée ou des algues. Moins concentrés en matière nutritive, ces engrais agissent sur un plus long terme car l'azote qu'ils contiennent doit subir une transformation dans le sol avant d'être assimilée par la plante. En plus ce type de produit apporte de la matière organique au sol ce qui favorise la rétention d'eau et stimule l'activité des micro-organismes.

Gestion des espaces verts dans la commune de La Tène

Sensible à cette problématique, le service des infrastructures de la commune a mis en place toute une série de mesures visant à limiter drastiquement l'utilisation des produits phytosanitaires ainsi que des engrais minéraux. La première mesure, qui a été prise il y a plus de 6 ans déjà, consiste à avoir supprimé toute utilisation de produits phytosanitaires. Finis les herbicides, insecticides, fongicides et pesticides. Plus de contamination des sols et de la biodiversité sur tous les espaces verts communaux. La deuxième mesure concerne le terrain de football. Il est marqué depuis 2023 du label PSE (place sportive écologique). Plus aucun traitement chimique n'est pratiqué sur cette surface verte. Le prix à payer est un désherbage manuel. En plus, la transition des anciens engrais minéraux vers les engrais 100% bios de type organiques est aujourd'hui achevée. Le terrain d'entraînement voisin suivra quant à lui le même traitement que le terrain principal sur les 3 à 4 années à venir. La troisième mesure concerne l'ensemble des zones vertes publiques. La tonte de ces surfaces est réalisée sans ramassage. L'herbe coupée est finement broyée et est dispersée sur la surface. Cette matière se décompose sur place et transmet ses substances organiques au sol, ce qui rend l'usage d'engrais pratiquement inutile. Terminons ce tour d'horizon en signalant que la commune a

préservé huit zones en prairie fleurie. Ces surfaces profitent d'une fauche tardive, ce qui laisse le temps aux différentes plantes de fleurir et de produire et propager leurs graines. Cette technique est également importante pour préserver la faune, notamment les oiseaux nichant au sol.

Précurseur en la matière, et à la vue des mesures mises en place aujourd'hui, on peut affirmer que la commune de La Tène gère de manière exemplaire ses espaces verts.

Cette parcelle communale située au centre du village de Marin est un magnifique exemple de prairie fleurie sur laquelle la fauche tardive est pratiquée par le service des infrastructures. Le côté sauvage de cet espace favorise la biodiversité et abrite une riche variété d'espèces végétales et animales.

Design et performance
à la perfection
Le Kia EV6 entièrement électrique

KIA
Movement that inspires

7 ANS DE GARANTIE

Storrer Automobiles Sàrl
La qualité avant tout !



SAINT-BLAISE

Numéro du «Gouvernail» de juillet 2024

L'Observatoire de Neuchâtel: une histoire d'espace et de temps...**L'OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL
UNE HISTOIRE D'ESPACE ET DE TEMPS...**

L'Observatoire de Neuchâtel a été pendant 149 ans l'étendard de la précision dans le canton de Neuchâtel. L'institution a été dissoute en 2007. En 2009, une association s'est créée pour en garder la mémoire, d'abord sous le nom d'AMSTN, puis d'EspaceTemps. Cette dernière a installé un petit musée sur le site même de l'observatoire. En 2026, une grande manifestation nommée «des étoiles aux atomes», initiée par l'association Automates et Merveilles, regroupera les musées d'Art et d'Histoire de Neuchâtel, International d'Horlogerie de la Chaux-de-Fonds, d'Horlogerie du Locle et EspaceTemps sur le thème de l'histoire de l'Observatoire de Neuchâtel.

Journal indépendant s'intéressant à la vie régionale, le «Gouvernail» consacre l'essentiel de son édition de juillet 2024 à l'Observatoire de Neuchâtel. Elle est rédigée par Pierre-René Beljean, enfant de Saint-Blaise, président de l'Association EspaceTemps qui garde la mémoire de ce qui fut l'étendard de la précision dans le canton de Neuchâtel.

Implanté sur la colline des Saars, à Neuchâtel, institué par Adolphe Hirsch (1830-1901), un scientifique de haut niveau, l'Observatoire de Neuchâtel pouvait donner l'heure avec une précision de 1/10 de sec dès 1860. Il est devenu une référence très appréciée par ses nombreux clients. Il a été dissous par le Grand Conseil en 2007.

L'Observatoire a également assumé le contrôle des chronomètres pour leur certification depuis 1865. Il contient encore un sismographe et un réfracteur pour l'observation du ciel.

Le «Gouvernail» évoque les directeurs de l'institution. Il rappelle que l'observatoire transmettait aux émetteurs radiophoniques de Sottens, de Beromünster et du Monte Ceneri un signal horaire très connu dans toute la Suisse ainsi que sur la ligne téléphonique n° 161. Il dura jusqu'à mi 2023.

Aujourd'hui les bâtiments de l'Observatoire sont occupés partiellement par le CSEM mais l'Association EspaceTemps développe sur le site un petit musée et entretient les précieux instruments conservés dans le bâtiment.

On peut obtenir gratuitement ce no du «Gouvernail» en le demandant, par écrit, à la Rédaction-administration du «Gouvernail», rue de la Maigroge 21 2072 Saint-Blaise. Adresse de messagerie: legouvernail2072@gmail.com.

Pour découvrir le journal: www.legouvernail.online

CZ

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Un métier en survie

Pêcheur professionnel au lac de Neuchâtel

On comptait encore 260 pêcheurs professionnels en Suisse au tournant des 20^e et 21 siècles. Ils sont actuellement quelque 200 à exercer cette profession dans notre pays: une trentaine sont établis dans les ports du lac de Neuchâtel, une dizaine encore sur le rivage neuchâtelois du lac (photo: le coin des trois pêcheurs du port d'Hauterive).

La Commission intercantonale de la pêche dans le lac de Neuchâtel (Vaud, Neuchâtel, Fribourg) vient de remettre aux médias un communiqué pour faire le point sur la situation de la pêche dans notre lac: «En 2023, les rendements de la pêche du lac de Neuchâtel ont atteint 127 tonnes de poissons (toutes espèces confondues) en légère hausse

par rapport aux rendements de 2022 (116 tonnes), mais nettement en deçà des années exceptionnelles 2012-2016. L'essentiel des rendements repose principalement sur deux espèces, à savoir la perche, avec près de 53 tonnes capturées en 2023, et les corégones (palées et bondelles) avec 30 tonnes au total. Les captures de corégones ne cessent cependant de diminuer depuis 2013 atteignant ces dernières années des taux très faibles: la moyenne de ces trois dernières années s'élève à 26 tonnes contre une moyenne de 135 tonnes par année entre 2014 et 2016.»

Ces chiffres expriment d'une manière péremptoire le défi auquel les pêcheurs professionnels doivent faire face. Pour leur venir en aide, 7 millions d'alevins de palées et 1,3 million de bondelles ont été mis dans le lac en 2023. La pisciculture d'Estavayer-le-Lac devrait fournir une production-pilote d'alevins de bondelles en 2025.

Pour pallier la baisse des captures, la Commission intercantonale de la pêche dans le lac de Neuchâtel a décidé de reconduire l'aide financière d'urgence pour une durée de trois ans représentant 10'000 francs par an à chaque pêcheur professionnel pour soutenir une activité professionnelle qui se pratique depuis les temps archéologiques dans notre région.

Pêcheur professionnel établi à Portalban, Claude Delley estime que 10'000 francs ne couvrent pas l'achat des filets, ni l'essence. Il déclare que le malheur qui frappe nos pêcheurs vient du cormoran. «Il niche depuis 2001 autour du lac; il bouffe tout».

Il n'a pas tort. Une étude commandée par les services de la pêche neuchâtelois, vaudois et fribourgeois a permis d'évaluer le dommage causé à la pêche. Elle montre que les cormorans soustraient, bon an mal an, la valeur brute de 217'000 francs de poissons aux pêcheurs professionnels. Certains d'entre eux vont jusqu'à dire: «Le cormoran, c'est le loup du lac!»

Claude Zweiacker